

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

ARDÈCHE

ARRÊTÉ N° 2026/090

DOSSIER N° DP 07005 26 C0027

Déposé le : 28/05/2026

Complété le : 02/06/2026

Par : Agnès GUIGON

Demeurant : 651 Route d'Aubenas, 07400 ALBA LA
ROMAINE

Nature des travaux : Panneaux photovoltaïques en
surimposition de toiture

Sur un terrain sis à : 651 Route d'Aubenas, 07400 ALBA LA
ROMAINE

Cadastré : A 1660, A 799

ARRÊTÉ

De non opposition à une déclaration préalable Au nom de la commune de Alba-La Romaine

Le Maire D'ALBA LA ROMAINE,

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme

Vu la déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire présentée le 28/05/2026 et complétée le 02/06/2026 par :

- Agnès GUIGON, demeurant au 651 Route d'Aubenas, 07400 ALBA LA ROMAINE ;

Vu l'avis de dépôt de ladite déclaration préalable, affiché en Mairie le 28/05/2026 ;

Vu l'objet de la demande :

- Pour : Panneaux photovoltaïques en surimposition de toiture ;
- Sur un terrain situé : 651 Route d'Aubenas, 07400 ALBA LA ROMAINE ;

ARRÊTE

Article unique :

Il n'est PAS FAIT OPPOSITION à la déclaration préalable visée ci-dessus.

Fait à Alba-la-Romaine, le 26 juin 2026

Le Maire,
Philippe BOUNIARD.



Le Maire :

- . Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 - . Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon par voie postale (palais des juridiction administratif -184 Rue Duguesclin-69433 Lyon cedex 3) ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr
- Dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales